Extrait du cadastre parcellaire de 1847 : emplacement des trois batteries et du four à boulets, section 1014 A

Référence du document reproduit :

- Cadastre, 1847, section 1014.
  Ville d'Erquy

IVR53_20042208135NUCB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent
Auteur du document reproduit : Lemouss
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation